## "Une enquête nationale sur la toxicomanie sera lancée en avril 2009"

a annoncé M. Abdelmalek Sayah, DG de l'ONLCDT à l'APS

ne enquête nationale sur la propagation de la toxicomanie sera lancée au mois d'avril 2009 afin de connaître l'ampleur de ce phénomène et élaborer une politique nationale globale de lutte contre ce fléau, a-t-on appris jeudi dernier auprès de l'Officie national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT).

"L'enquête nationale qui a bénéficié d'une enveloppe financière de 20 millions de dinars sera lancée en avril 2009", a indiqué à l'APS, le directeur général de l'ONLCDT, M. Abdelmalek Sayah.

Cette enquête couvrira un échantillon de 20.000 ménages et concernera toutes les couches et catégories de la société concernées, afin d'avoir une vision approfondie sur l'état d'extension de ce fléau, a-t-il précisé.

Elle concernera les tranches d'âges de 12 à 15 ans, de 15 à 20 ans, de 20 à 40 ans, ainsi que la tranche de plus 40 ans et sera réalisée sur la base de questionnaires individuels.

Elle sera menée par des experts et enquêteurs spécialisés en la matière, et ce à la demande de l'ONLCDT, a précisé M. Sayah, ajoutant que cette enquête permettra d'obtenir une "cartographie sur l'ampleur du phénomène et cernera le genre de drogues consommées et la catégorie des consommateurs".

L'objectif de cette opération vise à évaluer l'ampleur de la propagation et l'usage des drogues, ainsi que la connaissance du phénomène sur le terrain, particulièrement en milieu scolaire et universitaire, a-t-il



## Plus de 15 tonnes de résine de cannabis saisies durant le premier semestre 2008

Plus de 15 tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant le premier semestre 2008, a-t-on appris jeudi auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT). "Au total 15443,615 kg de résine de cannabis, 500 gr d'herbe de cannabis ont été saisies par les services de lutte contre la drogue, en plus de la découverte de 9278 plants de cannabis, selon le bilan du premier semestre 2008 sur la saisie des drogues et substances psychotropes", a indiqué M. Abdelmalek Sayah.

Ce bilan, a précisé M. Sayah, fait également ressortir que 54678 comprimés de substances psychotropes, 280 millilitres, 982 gélules et 57 bouteilles de solution psychotrope de différentes marques, ont été saisies durant la même période. Concernant les affaires traitées, l'ensemble des services de lutte (Gendarmerie nationale, Sûreté nationale et Douanes algériennes) ont cu à élucider, selon la même source, 3720 affaires, dont 1073 liées au trafic et à la commercialisation de la drogue, 897 sont liées au trafic de résine de cannabis et d'opium.

Parmi ces affaires, 170 concernent la com-

Parmi ces affaires, 170 concernent la commercialisation de substances psychotropes, 3 affaires de trafic de cocame, 2 affaires de trafic et de commercialisation d'hérome et 1 affaire de trafic et de commercialisation de crack.

Au sujet de détention et usage de drogue, 2629 dossiers ont été traités durant cette période, dont 2508 concernent la détention et l'usage de résine de cannabis et d'opium, 116 de détention et usage de substances psychotropes, et 18 dossiers de culture de cannabis et d'opium.

Pour ce qui est des personnes impliquées dans ces affaires, le directeur général de

l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie a indiqué que les investigations menées dans ce cadre par les services concernés ont abouti à l'interpellation de 5641 individus.

"Sur ces 5641 individus interpellés, on dénombre notamment 1664 trafiquants, 3505 usagers de résine de cannabis et d'opium, 266 trafiquants et 123 usagers de substances psychotropes, ainsi que 48 cultivateurs de cannabis et d'opium", a-t-il expliqué.

Parmi les personnes interpellées, on a recensé 52 étrangers, dont notamment 15 Maliens, 11 Nigérians, 6 Marocains, 4 Nigériens, 3 Camerounais, 1 Tunisien, 1 Ivoirien, 1 Français et 5 autres dont la nationalité n'a pas été précisée. Par ailleurs, selon le même bilan, 189 personnes impliquées font encore l'objet d'actives recherches, souligne-t-on de même

## La consommation de la drogue en milieu juvénile est "alarmante"

a situation de la consommation de la drogue en milieu juvénile est alarmante en Algérie, a indiqué M. Abdelmalek Sayah, consommation de la drogue s'est propagée d'une façon alarmante et a pris de l'ampleur en milieu juvénile en Algérie, ce qui nécessite la mobilisation de tous pour lutter contre ce fléau", a précisé à l'APS M. Sayah qui a ajouté que la saisie, au premier semestre, de plus de 15 tonnes de résine de cannabis montre l'ampleur de ce fléau mortel. Il a estimé que cette situation "aura forcément une influence négative sur l'économie nationale, le développement social et la rentabilité intellectuelle"

"Si nous n'arrivons pas à éradiquer

ce phénomène, nous aurons d'ici à peu de temps une jeunesse malade, qui va influer négativement sur le développement socio-économique du pays", a-t-

S'agissant de la propagation de ce fléau en milieu féminin, le même responsable a relevé qu'un taux de 4 à 5% est recensé notamment chez les universitaires et les lycéennes.

A cet effet, il a indiqué qu'un séminaire national sur les conséquences néfastes de la drogue sur le développement socio-économique sera organisé prochainement à Alger. Initié par l'ONLCDT, ce séminaire verra la participation de représentants de plusieurs organismes spécialisés, notamment dans la prévention contre ce fléau et le traitement destiné aux toxicomanes, ainsi que des sociologues, des psychologues et d'experts.

M. Sayah à souligné que ce fléau constitue aujourd'hui une "menace grave" pour la société, la santé publique et les générations montantes et se dresse comme un "obstacle" sur la voie du développement social et économique. Par ailleurs, il a relevé que la culture de la résine de cannabis commence à faire son apparition en Algérie et ce par une production dans certaines wilayas, notamment la culture à Adrar du pavot d'opium et qui est, selon lui, "la ville idyllique des narcotrafiquants de par sa position géographique".

## Plus de 20 kilogrammes de kif récupérés à Chlef et Tlemcen

Dius de vingt (20) kilogrammes de kif traité ont été saisis jeudi à Chlef et à Tlemcen, a-t-on appris vendredi auprès de la Gendarmerie nationale.

Seize (16) kilogrammes de kif traité ont été récupérés sur la plage Ouled El-Melh (W. de Chlef) par les gendarmes de la Brigade territoriale de Sidi Abderrahmane, indique un communiqué du Commandement de la gendarmerie nationale.

Le sac en plastique contenant le kif a été rejeté par les vagues, a-t-on précisé. Le même jour, au cours d'une patrouille, les gardes-frontières de Maghnia (W.de Tlemcen) ont appréhendé le nommé R.S., âgé de 26 ans, demeurant à Maghnia, en possession de quatre kilogrammes et cinq cent grammes de kif traité, a-t-on ajouté de même source.